



Parcours Entrepreneur en TCHR – Etape 2 – Lot 7

Accès Entrepreneur – Concrétiser mon projet

OBJECTIFS

- Elaborer un projet formalisé de **création/reprise d'entreprise en Hôtellerie Restauration**
- Valider les facteurs clés de faisabilité de son projet
 - Réaliser son étude de marché
 - Evaluer la rentabilité et le financement de son projet
 - Choisir son statut juridique, fiscal et social
 - Construire son business Plan

DISPOSITIF

Programme régional
« Région formation –
Accès Entrepreneur

PEDAGOGIE

La formation « PARCOURS ENTREPRENEUR – TPE » est une formation-action basée exclusivement sur les projets des participants, et l'expertise des formateurs. Une alternance quotidienne de travaux individuels et collectifs permet à chaque stagiaire d'avancer sur son projet.

DATES DE FORMATION

Du 23/01 au 26/03/20

DURÉE

41 jours dont 37 jours
centre + 4 j de démarches
terrain soit 259 h de
formation

EFFECTIF

12 stagiaires

COÛT

Formation gratuite et
rémunérée
Formation cofinancée par
la Région des Pays de la
Loire et le Fonds Social
Européen

CONTENU

Bloc « Concevoir »

- Formuler son projet et sa cohérence / au métier de Chef d'entreprise
- Définir le positionnement de l'activité et sa stratégie Marketing
- Conduire une étude de marché

Bloc « Communiquer »

- Accueil Intégration Bilans
- Concevoir des actions commerciales et de communication
- Conduite de projet création/reprise - accompagnement méthodologique
- Se sensibiliser aux valeurs de l'économie sociale et solidaire - entrepreneuriat social
- Se sensibiliser à la santé et à la prévention des risques
- Se sensibiliser au développement durable et à la citoyenneté
- Se sensibiliser à la Responsabilité sociétale des entreprises
- Evaluation du dossier devant un jury de professionnels

Bloc « Consolider »

- Réaliser une étude économique et financière
- Choisir son statut sa protection sociale et réaliser les démarches administratives et d'assurance
- Préparer son organisation administrative et la relation avec les banques (financement de l'activité)
- Conduite de projet création/reprise - accompagnement méthodologique

Bloc « Parcours en HR »

- SST,
- L'Attestation Hygiène
- Le Permis d'exploitation,
- Les risques,
- Les outils de gestion,
- Accessibilité ERP

INTERVENANTS

La formation est animée par des formateurs permanents de la CCI de Maine-et-Loire, spécialisés en création, reprise et développement d'entreprise. Ils assurent par ailleurs l'accompagnement d'entrepreneurs en devenir ou installés. Des intervenants sont invités sur des thèmes spécifiques (expert-comptable – RSI – banque – dirigeant d'entreprise...)

PUBLIC CONCERNÉ - PRÉ-REQUIS

Demandeurs d'emplois porteurs d'un projet de création/reprise d'entreprise identifié et ayant effectué la prestation 1 – Accès Entrepreneur – Evaluation. Si non qualification, pouvoir justifier de 3 années d'expérience professionnelle en tant que salarié



Parcours Entrepreneur



CONTACT

Sylvain CHEVE

Tél : 02 41 74 70 01

Email

sylvain.cheve@maineetloire.cci.fr

Site Internet :

www.cciformation49.fr

CCI DE MAINE ET LOIRE

Centre Pierre Cointreau
132 avenue de Lattre de Tassigny
CS 51030
49015 ANGERS CEDEX 01

N° de déclaration d'existence
d'activité : 52490236949

PROGRAMME RÉGIONAL ACCES ENTREPRENEUR 2017-2018

Numéro de l'action : **Lot 7 – Prestation 2 « Région Formation – Accès Entrepreneur »**

Formation cofinancée par la Région des Pays de la Loire et l'Europe

RÉUNIONS D'INFORMATION

Transmission de la candidature après l'étape P1 « Evaluation et formalisation du projet ».

Prescription validée par les prescripteurs qui s'assurent de la cohérence entre l'objectif de la formation et le projet professionnel du demandeur d'emploi.

Nature des tests de sélection : Entretien individuel de motivation à suivre la formation.

Informations collectives :

- Angers MCTE : 1 fois tous les 15 jours (Centre Pierre Cointreau – 132 av de Lattre de Tassigny - 49015 ANGERS Cedex)

MODALITES PRATIQUES et INSCRIPTION

Liste des documents à apporter :

- Lettre de motivation argumentée par rapport à la formation demandée,
- CV,
- Attestation pôle emploi,
- Photocopies : du dernier certificat de travail ou attestation de travail, de la carte d'identité ou de la carte de séjour en cours de validité, des diplômes, de la carte de sécurité sociale

ACQUIS DE CONNAISSANCES / BILANS

Trois temps forts pour mesurer l'évolution des compétences : « présentation projets », « simulation financement » et le jury de fin de formation, composé d'entrepreneurs et de professionnels intervenant quotidiennement auprès des entrepreneurs.

Bilan final en présence de la Région des Pays de la Loire et de Pôle Emploi.

- Date du bilan final : 26/03/2020

RÉFÉRENTS

- Référent Région : Amandine BOURDET
- Mission locale : votre conseiller Mission Locale
- Pôle Emploi : votre conseiller Pôle Emploi
- Cap Emploi : votre conseiller CAP Emploi